

## L'INCUBATION DE LA FIÈVRE SÉCESSIONNISTE DU KATANGA

PAR

A. RUBBENS \*

Il me paraît abusif de désigner les rivalités qui ont opposé, dès le début de l'entreprise léopoldienne en Afrique, les pionniers du Katanga et ceux « du reste du Congo », comme germe du séparatisme ayant abouti à la sécession de 1960. N'étant pas historien, je m'abstiens cependant de tout jugement apodictique sur ce point.

Ce qui m'a été demandé, c'est d'apporter un témoignage sur les événements qui ont précédé cette crise. Je me contenterai donc de rapporter, aussi objectivement que possible, ce que j'ai vu, entendu et vécu à Élisabethville à cette époque. Le verbe « vécu » implique sans doute une certaine subjectivité; à la rigueur on peut aussi dire que ce qui est vu et entendu dépend de la réceptivité du sujet. Ayant été personnellement engagé comme opposant à la sécession, je me surveille à ne plus prendre position dans un conflit éteint depuis bientôt trente ans.

Avant d'entrer en scène, tenant mon rôle de témoin, il me paraît cependant nécessaire de brosser sommairement le décor et ses perspectives historiques. Je me bornerai à relever quelques jalons marquants des événements, des actes, des situations non contestées, qui aideront à comprendre ceux dont j'ai été personnellement témoins.

\* \* \*

Le « particularisme » katangais remonte aux origines de l'histoire de la colonie. Dès la période de l'occupation, voire dès l'exploration, le Katanga connut un régime spécial. Déjà la direction du jeune État Indépendant du Congo dut tenir compte des difficultés de l'accès à ce territoire isolé, sans voies fluviales, sans voies terrestres, même sans pistes. Les richesses minières (très tôt présumées, bientôt confirmées et

---

\* Membre titulaire honoraire de l'Académie; avenue des Volontaires 243, boîte 13, B-1150 Bruxelles (Belgique).

aussitôt convoitées) exigeaient l'occupation d'urgence, pour damer le pion aux explorateurs britanniques. La pénétration de ce pays, au départ, de la Belgique (passant par Dar-es-Salaam ou par Cape Town, et non par Boma), prenait souvent plus de trois mois. Le courrier de Boma mettait plus de quatre semaines.

Pour assurer le financement de ces expéditions, pour donner les coudées franches aux explorateurs d'un pays qui, à la différence du pays de l'ivoire et du caoutchouc, ne pouvait à l'époque fournir aucun autofinancement, le Roi créa le 15 avril 1891 la Compagnie du Katanga. C'était une compagnie à charte, investie pour assumer l'administration et la gestion d'un territoire « compris entre le 5<sup>e</sup> degré de latitude sud jusqu'au 24° 10' de longitude est de Greenwich; une ligne droite rejoignant ce point à l'intersection du 6<sup>e</sup> degré de latitude sud avec le 23° 54' de longitude est, le 23° 54' de longitude et les frontières méridionales et orientales de l'État » ... frontières qui n'étaient ni matérialisées ni même fixées à cette date!

Il n'est que trop évident que la hâte apportée à la rédaction du texte est responsable de son inadéquation [1]\*. La mission confiée à la Compagnie était irréalisable, la répartition des charges et responsabilités inextricable. La Compagnie du Katanga remplit cependant son rôle essentiel qui était d'exister; elle en fut largement récompensée par les avantages lui consentis dans les statuts du Comité Spécial du Katanga (Décrets du 2 juin et du 6 décembre 1900) qui rendit les rênes du pouvoir politique à l'État, conservant au C.S.K. la gestion du domaine et lui attribuant un tiers des recettes de cette gestion. Ce statut du C.S.K. fut respecté en large mesure après l'annexion belge de 1909.

Bruxelles restait toujours plus proche d'Élisabethville que Boma, puis Léopoldville, tant pour le courrier postal que pour les voyageurs, le chemin de fer de Cape Town progressant vers le nord, pour atteindre Salisbury en 1905 et Élisabethville en 1910. Lorsque le Benguella Railway joignit le Katanga à Lobito, où la C.M.B. faisait escale, cette voie fut préférée, mais elle évitait toujours le passage forcé par la « capitale » Léopoldville et ses structures centralisées.

D'autre part, l'exploitation minière qui débuta en 1906 amena un personnel hautement qualifié professionnellement. Le ministère des Colonies en tint peut-être compte pour y affecter fonctionnaires et magistrats sélectionnés. Les « gens du Bas » comme on les nommait là-haut, reprochaient bientôt un complexe de supériorité à ceux qu'on désignait là-bas sans aménité comme les « katangaux ».

Lorsqu'en 1935, après un séjour d'une semaine à Léopoldville, je passais quelques jours à Élisabethville ayant fait le périple par le Kasai

---

\* Les chiffres entre crochets [ ] renvoient aux notes et références, pp. 356-357.

et le B.C.K., j'étais frappé par la différence des mentalités et spontanément j'en recherchai les causes.

Le passage — autrefois obligé, mais encore fréquenté — par l'Afrique du Sud avait certainement influencé la société katangaise; la *colour bar* (qui n'était pas de l'*apartheid*) était relevée d'un petit degré au Katanga comparé à Léopoldville. Les Blancs du Katanga, largement minoritaires comme partout au Congo, étaient cependant relativement plus nombreux, surtout par rapport aux populations autochtones clairsemées dans cette région.

Le climat agréable, l'expansion économique amorcée par l'Union Minière du Haut-Katanga et les industries annexes qu'elle avait fondées, amenant un personnel européen nombreux, avaient ouvert des possibilités multiples aux colons agricoles et artisanaux, ainsi qu'aux professions libérales; déjà alors des agents à la retraite furent tentés de jouir de leur pension au lieu où ils l'avaient méritée. Élisabethville et Jadotville étaient les seuls endroits au Congo où l'on trouvait des grands-parents belges avec leurs petits-enfants. On commençait à faire souche.

C'est aussi lors de mon passage en 1935 que j'entendis pour la première fois les récriminations des Katangais contre la centralisation à Léopoldville, ignorant les problèmes propres à leur région qui fournissait 50 % des recettes budgétaires, tandis que la portion congrue lui accordée en dépenses, ne dépassait guère 20 %. Jusqu'à mon départ d'Élisabethville, en 1960, ce grief faisait suffoquer les Katangais.

Je ne m'attarderai pas sur les effets désastreux de la crise économique des années trente au Katanga, qui s'en remettait vaillamment lors de mon voyage de 1935, sauf sur un point, qui concerne l'aggravation des griefs contre la centralisation renforcée par les réformes du gouverneur général Tilkens jugulant la crise. Il ne restait plus grand-chose de l'autonomie provinciale, le vice-gouverneur général étant remplacé par un commissaire provincial, simple agent d'exécution des ordres de Léopoldville, désormais transmissibles par téléphone, en attendant le télex.

Malgré la grogne acerbe, l'exigence de décentralisation, on parlait à peine d'autonomie, jamais de sécession.

Ayant été affecté en 1945 au parquet de Kabinda, pour la liquidation des suites judiciaires de la mutinerie de Luluabourg, j'eus l'occasion de me rendre deux ou trois fois à Élisabethville; j'y préparai mon inscription au barreau et pris contact avec la rédaction de *L'Essor du Congo*, où je publiai quelques articles sur les problèmes indigènes [2].

\* \* \*

Ayant obtenu ma démission honorable en août 1945, je m'inscrivis au barreau d'Élisabethville. Dans mon temps libre se rétrécissant à mesure du développement de mes activités professionnelles, je m'initiai à

l'étude des problèmes sociaux des citoyens africains et m'occupai de la formation de leurs élites. Comme je n'entendis guère parler à cette époque (allant de 1945 à 1959) d'indépendance congolaise, et moins encore de sécession, je puis être bref à traiter de cette période.

Dans l'euphorie de la libération de la Mère-Patrie et du boom économique qui s'amorçait, les antagonismes intertribaux et les jalousies opposant les deux métropoles n'étaient plus que des soucis mineurs. Bien sûr, du côté des Blancs on se plaignait toujours de la centralisation administrative. Du côté des Noirs, quelques confidences et remarques révélaient que les populations congolaises n'avaient pas accepté le régime colonial.

Je me souviens d'un notable yeke qui se lamentait de ce que la *pax belgica* ait interrompu la reconquête des terres et des populations que le Mwat' Yamv' avait enlevées à son Mwami. Ayant un jour vanté le régime social de l'U.M.H.K. à l'égard de son personnel pris en charge «*from cradle to coffin*», je reçus une réplique en style biblique: «sept fois par jour, je suis humilié». Le paternalisme katangais était pourtant vraiment paternel. Les élites indigènes — que nous désignions comme «évolués» — ne supportaient plus d'être traitées en enfants ... même pas en enfants gâtés. Les plus développés se rendaient compte au demeurant que le remarquable régime de la main-d'œuvre de l'Union Minière (qui donnait le ton) n'était pas totalement désintéressé: le recrutement en brousse des travailleurs était un cauchemar pour l'U.M.H.K. comme pour le chemin de fer B.C.K.; en assurant le bien-être de ses ouvriers, l'Union Minière protégeait un investissement coûteux; en s'occupant de l'éducation de leurs enfants, elle préparait les O.S. de demain ... «et les qualifiés pour après-demain» me confia un dirigeant de la société.

Les ruraux, qui avaient supporté le plus gros poids de l'effort de guerre, n'étaient pas gâtés; ils n'eurent aucune part dans la prospérité de l'après-guerre. Les missionnaires les prirent en tutelle. On ne connut pas de révoltes dans les savanes du Haut-Katanga.

La presse katangaise, *L'Essor du Congo* et *L'Echo du Katanga*, reflétait et alimentait les divergences d'opinions, ce qui les fit qualifier respectivement de droite et de gauche; il n'existait pas de journal d'opinion pour les Noirs. Tous réclamaient la décentralisation risquant parfois le mot «autonomie», mais personne ne parlait de se séparer du «reste du Congo» et moins encore de décrocher le Congo de sa Métropole belge.

Romain Yakemtchouk parle pourtant [3] d'une tentative de sécession en 1931; je n'étais pas au Katanga à cette date, mais durant mon long séjour à Elisabethville, je n'en entendis jamais parler.

Il est vrai qu'en 1945-46, il y eut au Congo — mais plus à Léopoldville qu'à Elisabethville — le sentiment que la Colonie, ne s'en

étant pas mal tirée pendant les dures années de guerre, sans le télécommandement de la Place Royale, pourrait avoir son mot à dire dans les affaires du pays. C'est sans doute pour répondre à cette aspiration que furent institués les Conseils de province et le Conseil général.

Dans le discours d'ouverture du Conseil général de 1954, le gouverneur général Pétillon rejeta une proposition de laisser à chaque province un pourcentage des revenus y réalisés par le fisc colonial. Il y aurait vu l'amorce d'une tendance séparatiste [4].

Lorsque Jef Van Bilsen vint à Élisabethville, en 1956, pour défendre son Plan de Trente ans de décolonisation, je m'en allai accueillir ce camarade louvaniste à sa descente d'avion. Sa première question fut de savoir si, comme tant d'autres «coloniaux», j'estimais ce délai trop court. Je lui répondis que vaine était sa question, car en fait les événements imposeraient un délai moins long, qui de toute façon serait trop court pour assurer la sécurité du décollage, alors qu'on avait négligé l'aménagement d'une piste d'envol et la formation des pilotes.

\* \* \*

Dans cette deuxième partie, partant de juillet 1956, j'essayerai d'épingler les événements qui ont tissé ou chiffonné le cours de l'histoire.

J'ai été un peu gêné d'avoir écrit au début de 1956, dans la chronique politique que j'adressais chaque année à la revue *Civilisations*, qu'entouré de colonies françaises et britanniques accédant à l'indépendance, le Congo belge se tenait étonnamment tranquille. J'appris bien plus tard qu'à la même époque, le gouverneur Schöller était du même avis. Dans les rapports secrets de la Sûreté de cette année [5], le mot Katanga ne paraît pas souvent et jamais il ne mentionne quelque mouvement politique. Il n'en allait pas de même à Léopoldville, car le Manifeste de *Conscience Africaine* publié en juillet 1956, initiative des étudiants africains de Lovanium, patronné par quelques professeurs, approuvé par les plus hautes autorités ecclésiastiques, a dû mûrir longuement. S'il y avait un Katangais parmi les étudiants de *Conscience Africaine*, il ne représentait aucune base dans la province. Le premier événement politique au Katanga, dont le rapport de la Sûreté fait mention, est la création de la Conakat le 11 juillet 1958, qualifié «une organisation d'indigènes téléguidée par des colons prônant un fédéralisme belgo-congolais» [6].

Le Manifeste de *Conscience Africaine* prônait un nationalisme congolais, dépassant les solidarités ethniques et s'orientant donc vers un régime unitariste. D'ailleurs, la réaction ne se fit pas attendre : le 23 août 1956, le Manifeste de l'Abako, se fondant sur la solidarité ethnique des Bakongo, contrait le timide manifeste des étudiants.

Dans les milieux des évolués que je fréquentais à Élisabethville, le premier manifeste fut fort apprécié, celui de l'Abako fit impression, mais il faisait surtout peur. Il est vrai que le milieu africain que je rencontrais se composait surtout de fils d'immigrés du Kasai.

Dès 1956, le R.P. Jules Plissart avait fait appel à un magistrat, J. de Limbourg, et à moi-même pour organiser un cours du soir destiné « officiellement » à former le personnel administratif et judiciaire des communes dans la perspective de la démocratisation des structures des trois villes (Léopoldville, Élisabethville et Jadotville) et de leurs communes indigènes (ci-devant centres extra-coutumiers). Notre objectif était cependant de préparer les « évolués » à prendre leurs responsabilités politiques dans la perspective de l'indépendance. À ces cours du soir, les fils d'immigrés baluba du Kasai étaient très largement majoritaires; le père Plissart nous dit qu'il en allait de même dans l'enseignement secondaire, où on avait dû fixer un quota limitant à 50 % les places accordées à cette ethnie, faute de quoi les autres ethnies eussent été évincées: il ajouta, que, malgré cela, les Baluba étaient largement majoritaires en terminale. Les Baluba seraient-ils « mieux doués »? Je ne le crois pas; mais ils sont manifestement plus motivés, plus ambitieux et plus tenaces; « expatriés », libérés des contraintes coutumières, ils éprouvaient le besoin de s'affirmer.

Lors des élections du 22 décembre 1957, les électeurs ne furent pas orientés par les programmes des candidats; ils votèrent quasi exclusivement pour le candidat de leur ethnie, de leur clan si possible. Du fait que les petites ethnies du Haut-Katanga se présentèrent séparément, face aux importantes ethnies des Baluba du Nord-Katanga et du Kasai, la victoire de ceux-ci fut écrasante. En conséquence, il se fit que pour les quatre communes indigènes, trois bourgmestres kasaiens et un originaire du Kivu furent désignés, tandis que les Katangais qui se proclamèrent depuis lors « authentiques » furent en médiocre minorité dans les conseils communaux.

Indignés et vigoureusement soutenus par des alliés européens qui redoutaient l'hégémonie des Baluba, ils créèrent le 30 octobre 1958 le parti Conakat (Confédération des associations tribales au Katanga) [7]. Aux élections provinciales et nationales qui allaient conduire à l'indépendance, la Conakat allait présenter un programme cohérent, préconisant l'autonomie de la province en collaboration avec les Européens. Pour collecter toutes les voix des Katangais « authentiques », leur liste présenterait un candidat de chaque tribu.

La réplique des Kasaiens fut de créer un parti Balubakat ralliant les Baluba du Nord-Katanga et du Kasai, auxquels vinrent se joindre les Tshok qui se disaient opprimés par les Lunda. Ils se présentèrent comme le Cartel (à ne pas confondre avec un cartel de Kinshasa). Ce Cartel

était fragile à cause de l'attitude versatile du grand chef des Baluba du nord, Kasongo Niembo, qui se déroba puis se rallia plusieurs fois, entraînant parfois le leader démocrate des Baluba du nord, Jason Sendwe.

En vain, Godefroid Munongo demanda que les immigrés (lisez les Baluba du Kasai et leur descendance) soient biffés des listes électorales au Katanga.

Les émeutes du 4 janvier 1959 à Léopoldville ne créèrent pas de remous au Katanga. Que ces incidents fussent suivis du Message royal et de la Déclaration gouvernementale du 13 janvier influença par contre profondément les orientations politiques des colons et des partis indigènes.

Déjà le 5 janvier, en « Tribune libre » de *L'Essor du Congo*, parut un article, signé du docteur Rémy Calonne, portant menace de sécession de la province du Katanga si une autonomie radicale ne lui était accordée.

Se référant à ce qu'elle appelait « l'esprit du message royal », la rédaction de *L'Essor du Congo* y trouvait un argument pour faire reconnaître la souveraineté (*sic*) des grands chefs coutumiers et l'appartenance du Katanga aux Katangais, incluant les colons blancs, sans exclure les immigrés d'autres provinces, voire des colonies britanniques voisines. Cela dépasse sans doute le « lire entre les lignes »...

Je me souvins alors que le 22 septembre 1958 au *State Department* à Washington je fus interpellé à brûle-pourpoint par le *desk officer* Mr. Casselby, me demandant si une proclamation de l'indépendance du Congo provoquerait la sécession du Katanga. Interloqué, je répondis par la négative, sans attacher — à cette date — quelque importance à cette question « saugrenue ».

C'est au tout début de janvier 1959 qu'une personnalité du monde industriel lança la boutade : « Mieux vaut leur donner l'indépendance tout de suite; ils ne sauront qu'en faire et ils nous appelleront au secours ». Cette saillie ne récolta que les sourires guindés.

En avril, les partis unitaristes tinrent un « congrès » à Luluabourg. Le Katanga y était représenté par Gabriel Kitenge, président de l'Union congolaise, récemment fondée. L'assemblée était nettement dominée par la personnalité de Patrice Lumumba qui s'était emparé du sigle M.N.C., originaire du groupe de *Conscience Africaine*. Son objectif était de réunir toutes les tribus en une nation congolaise, faisant front aux fédéralistes de l'Abako et de la Conakat.

Le manifeste de la Conakat du 26 mai n'était pas formellement une réplique au congrès unitariste, mais se déclarait le champion du fédéralisme : le Katanga devait être un État autonome dirigé par les Katangais authentiques, appuyés par tous les habitants de bonne volonté, fédéré avec les autres provinces.

Lors de la visite du ministre Van Hemelrijck, et plus spécialement lors de sa visite au Mwata Yamvo à Sandoa, les calicots «À bas le Congo uni» se trouvaient confrontés par les pancartes «Congo uni — Congo fort» ... sans heurts.

Sous couvert de fidélité fédérale, l'idée de la sécession faisait néanmoins son chemin. Une note du secrétaire du gouvernement général Alain Stenmans datée du 24 août (mais qui ne fut pas révélée au public en son temps) est éloquente à ce sujet; je n'en cite qu'une phrase: «Mieux vaut ... faire du Congo un État fédéral, qu'un État unitaire dangereusement amputé».

Arrivé en visite au Congo le 16 décembre 1959, le Roi fut acclamé à toutes ses escales; atteignant Élisabethville le 23 décembre, il y rencontra Tshombe qui lui aurait remis — disait-on — une supplique demandant la création d'un État fédéral congolais, lui-même fédéré au Royaume de Belgique [8].

La nuit de Noël, tandis que le Roi allait présider un dîner de gala à Élisabethville, le vice-gouverneur général André Schöller apprit qu'un groupe de colons, réunis dans l'imprimerie Imbelco, préparait un coup d'État proclamant l'indépendance du Katanga; sachant que les «comploteurs» n'avaient pas obtenu le soutien de l'Union Minière ni de l'État-major, le gouverneur se borna à faire surveiller les issues de l'imprimerie, ce qui suffit à dissuader les conspirateurs.

Les premières semaines de 1960 furent consacrées à la préparation de la Table Ronde convoquée pour le 20 janvier, sans précision de programme, sans critères quant à la formation des délégations africaines qui devaient rencontrer à Bruxelles des représentants du Parlement et du Gouvernement belges pour trouver une formule et fixer une procédure permettant l'accession à l'indépendance de la colonie du Congo belge. En principe, les partis politiques organisés au Congo devaient y être représentés, mais l'importance relative des délégations fit l'objet d'âpres discussions. *In extremis*, les chefs coutumiers obtinrent d'y être représentés.

D'entrée de jeu, les représentants africains exigèrent que la date de l'indépendance fût fixée avant toute autre discussion. La représentation belge estima que cette date ne pouvait être fixée qu'en conclusion de la procédure d'émancipation. Néanmoins, la date du 30 juin 1960 fut acceptée.

Une deuxième revendication fut l'exigence de voir Lumumba assister aux débats. Le ministre De Schryver fit droit à ce vœu, ordonnant le transfert à Bruxelles du détenu Patrice Lumumba [9].

Le «colons» du Congo se virent refuser l'accès à la Table Ronde. Les Africains admettaient néanmoins que des conseillers belges de leur choix pussent les assister. À ce titre, Gabriel Kitenge, président de l'Union congolaise, m'invita à le rejoindre.



Ayant pris place dans l'avion Élisabethville-Bruxelles, j'eus la surprise d'y voir monter Patrice Lumumba; je le croyais incarcéré à Stanleyville, je l'invitai à prendre place à côté de moi; il m'apprit qu'au lendemain de sa condamnation, il avait été transféré en grand secret à Jadotville; il n'avait appris son «transfert» à Bruxelles qu'au matin de son départ; sa famille et ses amis — me disait-il — ignoraient le lieu de ses détentions; il était quasiment en guenilles, il n'avait ni bagages ni argent; il me montrait ses poignets meurtris, attribuant ces blessures aux brutalités des gardiens qui l'avaient manipulé en le prenant par ses menottes. Il n'avait pas lu les journaux depuis des semaines et ignorait le *status questionis* de la procédure d'indépendance. Je me fis un devoir de l'informer par un *briefing* sommaire. Je lui promis une chemise propre dès que j'aurais accès à mon bagage à l'arrivée à Bruxelles. Je lui payai une carte postale et un timbre-poste à l'escale d'Athènes pour lui permettre de donner ses coordonnées à sa famille. À son arrivée à Bruxelles, il fut accueilli et acclamé par ses «camarades» noirs et blancs qui avaient été autorisés à venir le cueillir sur le tarmac et l'enlevèrent aussitôt, brûlant toutes les formalités d'usage au débarquement. Je n'eus pas l'occasion de lui remettre la chemise promise. Je le revis le lendemain à la Table Ronde, il fut poli mais distant.

À la Table Ronde, la question cruciale fut de déterminer l'ampleur de la décentralisation figurant au programme de tous les partis, sauf celui du M.N.C.-Lumumba. Les délégués katangais étaient, à divers degrés, partisans d'une autonomie provinciale et se rapprochaient à ce titre des prétentions de l'Abako; ils se heurtaient à l'opposition farouche de Lumumba, protagoniste du nationalisme congolais. Lorsque la Conakat poussa ses exigences jusqu'à réserver la prospection et l'exploitation des mines au pouvoir provincial, elle perdit tout appui hors de ses rangs.

Quand fut soulevée la question de savoir si les Belges résidant au Congo y auraient droit de vote, la solution retenue fut de réserver le droit de vote aux seuls nationaux congolais, la naturalisation des étrangers (dont les Belges) résidant au Congo ne pouvant se faire qu'après l'acquis de l'indépendance et suivant les lois de l'État.

La proposition d'offrir à S.M. le Roi des Belges la qualité de chef de l'État indépendant du Congo fut repoussée; elle ne fut nullement soutenue par la délégation parlementaire et gouvernementale belge; l'un de ses membres fit observer que suivant la Constitution belge, le Roi ne peut accepter d'être chef d'un autre État que si cet État le demande et si les Chambres belges donnent leur consentement. On n'insista pas. Rassuré, Lumumba s'exprima avec déférence disant: «Nous ne mettons pas en cause la personnalité du Roi Baudouin» ... et ajouta quelques mots lui rendant hommage.

La question essentielle n'était pas tranchée, à savoir si l'État indépendant du Congo serait fédéral ou unitaire. Or, à ce moment-là, de graves violences intertribales avaient troublé Jadotville. La délégation katangaise fit mine de vouloir rentrer au pays pour y rétablir l'ordre et la paix avant de poursuivre les débats à Bruxelles. On eut quelque peine à convaincre les délégués de rester. La Belgique attendait l'option de la Table Ronde pour rédiger la loi dite fondamentale, donnant l'indépendance à un État fédéral ou unitaire.

Le 4 février, un télégramme fut adressé à la Table Ronde, émanant soi-disant de 17 associations tribales katangaises, mettant de l'huile sur le feu. J'en cite deux extraits significatifs : « Nous mettons la Belgique devant le dilemme suivant : adopter le fédéralisme préconisé par Conakat ou Congo unitaire ; dans le second cas le Katanga devra se séparer de la Belgique et du Congo et proclamer son indépendance immédiate » et « Signalons que sol et sous-sol du Katanga appartient aux Katangais ». Ce langage en faux « petit-nègre » donna beau jeu à Lumumba d'accuser la Conakat de n'être qu'un instrument des colons pour obtenir un Congo à leur convenance. J'ignore qui était l'auteur de ce texte et il ne m'appartient pas de juger en quelle mesure cette gaffe influença les prises de position. La Conakat se trouva complètement discréditée auprès des autres délégations. Lorsque Moïse Tshombe revint à la charge pour voir attribuer aux provinces la plénitude de compétence en matière minière, il s'attira la réplique (ironique?) de Lumumba, proposant au gouvernement belge la nationalisation immédiate de toutes les exploitations minières du Congo. En commission, Jason Sendwe obtint que l'examen de l'opportunité de la nationalisation des mines fût reporté jusqu'après l'indépendance.

Je n'ai pas mentionné les absences de Kasa-Vubu aux séances de la Table Ronde, ni sa fugue de plusieurs jours quand personne (pas même les membres de son parti, semble-t-il) ne savait où il se trouvait. Lorsqu'il refit surface, il essuya de violents reproches de son groupe et particulièrement de Kanza. Son autorité étant compromise, sa proposition de voir former par la Table Ronde un gouvernement provisoire ne fut pas retenue. Le ministre Auguste De Schryver vint cependant à sa rencontre en faisant admettre que, jusqu'à la date fixée pour l'indépendance, le Gouverneur Général gouvernerait le pays, mais serait assisté par six notables, choisis à raison d'un par province. Le Ministre élargit la composition de son cabinet en nommant six attachés, choisis dans les six provinces.

La réunion de la Table Ronde fut clôturée le 20 février sans autres incidents notables.

Le 3 mars 1960, Sir Roy Welenski, gouverneur de la Rhodésie, révéla que la Grande-Bretagne avait l'intention de proposer une association-annexion-fusion possible de la Rhodésie du Nord et du Katanga. Le 9 mars, il fut vigoureusement désavoué par le gouvernement de Londres.

En même temps couraient des bruits suivant lesquels la France pourrait faire valoir des droits de préemption, lui accordés par Léopold II pour le cas où il renoncerait à la souveraineté sur le Congo.

Un malencontreux «poisson d'avril» fit courir le bruit que le franc congolais serait dévalué de 30% à la date du 1<sup>er</sup> avril. La fuite des capitaux n'avait pas attendu ce signal. Était-ce en rapport avec le «poisson» ou avec le fait de l'hémorragie financière, toujours est-il que le 2 avril un contrôle des changes fut établi.

Le même 2 avril, la Sabena annonça que le vol d'Élisabethville vers Bruxelles prévu pour le 10 avril serait reporté de 10 jours. Le motif officiel était qu'il fallait accorder la priorité aux touristes sud-africains. Les Katangais étaient convaincus que leur avion avait été détourné pour favoriser les départs de Léopoldville. L'exode de la population blanche était amorcé.

La Conakat estima avoir été lésée, dans la distribution des 108 bourses accordées à des stagiaires se rendant en Belgique pour s'initier aux activités d'une administration, les bourses n'ayant pas été attribuées à raison de 18 par province, mais bien en proportion de la population de chaque province. Plus grave encore était qu'une bonne part des bourses katangaises avaient été attribuées à des «immigrés kasaiens».

Les fonctionnaires étaient découragés. Leur pessimisme était aggravé par la promesse bien intentionnée du ministre, leur disant que s'ils ne pouvaient poursuivre leur carrière coloniale, ils seraient intégrés dans les administrations métropolitaines. Ils ne se doutaient pas encore alors que cette promesse ne serait pas tenue.

\* \* \*

La date des élections législatives et provinciales (qui devaient désigner les parlementaires de la République) fut fixée au 22 mai 1960. Au Katanga, la campagne électorale était dominée par l'antagonisme des partis Conakat et Balubakat. Suivant les humeurs du chef Kasongo Niembo et les susceptibilités du leader Jason Sendwe, des pans entiers passaient à l'adversaire Conakat, quitte à rallier la Balubakat quelques jours plus tard. Il y eut même momentanément un parti Balubakat-pro-Conakat.

Le 12 avril, un soi-disant groupe de notables africains avait pris l'initiative de créer un «Centre de préparation politique» où enseigne-

raient des professeurs de l'Université et qui était placé sous le haut patronage du vice-gouverneur général Schöller et du procureur général Janssens. J'ignore si ces cours ont été organisés et par qui ils ont été fréquentés.

Le 13 avril, le Katanga apprit avec stupeur que les listes électorales devaient être déposées le 14. Déjà les textes législatifs organisant les élections avaient été distribués avec retard. Ils furent distribués par hélicoptère et parachute dans les territoires de l'intérieur.

Le 26 avril, les fonctionnaires territoriaux du Congo entier furent profondément troublés en apprenant que les administrateurs du territoire de Madimba, MM. Saintraint et Ryckmans, avaient de leur propre initiative passé la main à l'Abako pour protéger le patrimoine de l'État menacé par la violence des populations.

Le 6 mai éclate, à Élisabethville, une grève sauvage, quasi générale, sans qu'on sache d'où est parti le feu, paralysant le B.C.K., Amato, la Compagnie du Sankuru, Solbena, *L'Essor du Congo* et plusieurs autres firmes, mais effleurant à peine l'Union Minière. Aucune revendication n'est formulée. Les syndicats s'appliquent à calmer les esprits; ils essaient a posteriori de justifier cette action par l'exigence de réformer le statut racialement discriminatoire des travailleurs et employés africains.

Le 8 mai, le Copper Belt connut des troubles et des manifestations au cri de *Uhuru* (Liberté).

Le 19 mai, les premiers résultats des élections du Bas-Congo parviennent à Élisabethville. L'Abako annonce une écrasante victoire à Matadi.

Or, ce même 19 mai, le Parlement belge vote la loi fondamentale (Constitution provisoire de la République du Congo indépendant). Les textes — dit-on — ont été rédigés avec la coopération des six attachés congolais du ministre [10]. Ils annoncent un Congo indivisible et des députés représentant la Nation.

Malgré tous ces remous, les élections du 22 mai se font dans le calme à Élisabethville et à Jadotville; à Kamina on déplore de violents affrontements intertribaux, voire des engagements fratricides au sein d'une même ethnie. On relève qu'il y eut quatre morts et de nombreux blessés.

Suivant le résultat des élections législatives, le Katanga enverrait trois députés Conakat, deux membres du Cartel et un M.N.C.-Kalonji au parlement national.

Pour les élections provinciales, la publication des résultats fut retardée jusqu'au 2 juin, le Cartel ayant exigé le recomptage des bulletins; à cette date le bureau de contrôle annonçait : 25 élus Conakat, 23 élus Cartel, 12 élus des petits partis.

La plainte pour fraude, déposée par le Cartel, est cavalièrement rejetée : le temps presse, on est à quatre semaines de l'indépendance.

Il avait été convenu que les gouvernements provinciaux seraient formés avant l'indépendance. Le gouverneur du Katanga, André Schöller, convoqua à cet effet une assemblée provinciale dès le 2 juin. L'élection d'un président, Mutaka de la Conakat, se fit sans incidents. L'opération suivante devait être la formation du gouvernement provincial par l'élection à la proportionnelle des ministres provinciaux. La loi exigeant la présence des deux tiers des membres, le Cartel contestant la régularité des élections, décida de bloquer l'opération en se retirant. Le gouverneur Schöller eut beau leur expliquer qu'ils pouvaient, à la proportionnelle, espérer quatre portefeuilles sur neuf, rien n'y fit. Lors d'une nouvelle convocation au 7 juin, le Cartel fit à nouveau défaut. La Conakat en abusa pour élire le bureau de la Chambre (ce qui n'exigeait pas le quorum) composé exclusivement de membres de la Conakat.

L'assemblée katangaise demanda ensuite un amendement d'urgence de la loi fondamentale, reprochant au Parlement belge l'étourderie d'avoir imposé un quorum sans issue.

La réunion du 9 juin de l'assemblée provinciale portait à l'ordre du jour, la cooptation de neuf notables, à la proportionnelle; les élus du Cartel étaient présents et il fut procédé à la cooptation de cinq personnalités Conakat et de quatre personnalités du Cartel.

Quelqu'un ayant eu la malencontreuse idée de féliciter le Cartel d'avoir mis les pouces, Godefroid Munongo s'exclama : « Ce n'est que parce qu'ils savent que les articles 110 et 114 de la loi fondamentale vont être amendés qu'ils ont comparu ». Le Cartel se retira aussitôt.

À la réunion suivante, fixée au 13 juin, le Cartel fit encore défaut; la Conakat exigea que la loi fût amendée dans les 48 heures; Kibwe, l'attaché katangais au cabinet du ministre à Bruxelles, menaçait d'entamer des pourparlers avec la Rhodésie si le Parlement n'obtempérait pas à ces exigences.

Jason Sendwe proposa la scission de la province, créant une province du Nord-Katanga; le grand chef Kasongo Niembo s'y opposa.

Tshombe, qui avait vocation de chef du gouvernement provincial, estimant que les minorités devaient être représentées dans son équipe, fit en vain des propositions de conciliation.

Entre-temps, le Parlement belge réuni d'urgence avait voté l'amendement en levant l'obstacle du quorum.

Mais lorsqu'à la séance du 17 juin, le Cartel fit malgré tout défaut, l'assemblée indignée forma, sous la présidence de Moïse Thsombe, un gouvernement composé de sept Conakat, un Tshokwe et un M.N.C.-Kalonji.

Le 24 juin, Lumumba (qui avait vocation de premier ministre national) formait l'équipe ministérielle qu'il comptait soumettre au parlement national dès la proclamation de l'indépendance : il prévoyait un ministre Conakat et un secrétaire d'État de la Balubakat. Le président élu Tshombe protesta, disant que Lumumba n'avait pas tenu ses engagements. Je n'ai jamais su quels étaient ces engagements trahis.

Plus vexant encore pour Tshombe fut la nomination de Jason Sendwe, le frère ennemi, en qualité de commissaire d'État délégué au Katanga.

\*  
\* \*  
\*

Le 24 juin, j'appris avec surprise l'arrivée à Élisabethville de M. Scheerlinck, ci-devant agent de la Sûreté nationale au Congo belge. Il se prétendait l'invité du président Tshombe. Je fus soulagé d'apprendre que la Sûreté belge qui était encore en fonction avait procédé à son arrestation après avoir fouillé son bagage, et l'avait déféré au parquet. On a prétendu qu'il était chargé de provoquer la sécession katangaise la veille du 30 juin, ce qui eût fort embarrassé les autorités belges. Je ne puis apporter aucun témoignage personnel contestant ou confirmant la version proposée par Romain Yakemtchouk à ce sujet [11].

Une assemblée provinciale avait été convoquée pour le 28 juin, avant-veille du jour de l'indépendance. L'embarras des ministres du gouvernement provincial, quelque mystérieux contre-ordre peut-être, ou simplement la lassitude des membres trop souvent convoqués pour rien, eut pour effet que 19 membres sur 69 furent présents et levèrent aussitôt la séance.

Malgré les mauvais présages et l'atmosphère d'intrigues qui créaient une gêne dans les rapports entre la « garde montante » et la « garde descendante », la passation des pouvoirs et la célébration de l'indépendance se déroulèrent « sans la moindre fausse note » comme l'atteste M. Schöller [12].

#### NOTES ET RÉFÉRENCES

- [1] Cf. TERLINDEN, CORNET & WALRAEVE. 1950. Le Comité Spécial du Katanga. — Bruxelles.
- [2] Plusieurs articles furent repris dans un ouvrage intitulé « Dettes de guerre », édité à Élisabethville en 1945.
- [3] YAKEMTCHOUK, R. 1988. Aux origines du séparatisme katangais. — *Mém. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, Cl. Sci. mor. et pol., nouv. sér. in-8°, 50(1), 220 pp.
- [4] PÉTILLON, L.A.M. 1967. Témoignages et réflexions. Bruxelles, pp. 167 et suivantes.

- [5] Rapports secrets de la Sûreté congolaise (des années 1956 à 1960) publiés en 1973 par le colonel Vandewalle et Jacques Brassine.
- [6] Confédération des Associations tribales au Katanga (cf. p. 348).
- [7] Cf. note [6].
- [8] Cf. SCHÖLLER, A. 1982. *Congo 1959-1960*. — Bruxelles.
- [9] Au sujet des «condamnations» de Lumumba, il existe une certaine confusion : une première condamnation bénigne pour faits de droit commun fut suivie d'une condamnation sévère pour «paroles subjectives». Cf. SCHÖLLER, A. *Op. cit.*, p. 139.
- [10] Cf. p. 352.
- [11] YAKEMTCHOUK, R., 1988. *Op. cit.*, pp. 164-165.
- [12] SCHÖLLER, A., 1982. *Op. cit.*, p. 179.